



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
 Unité de réception des soumissions de l'Agence
 Parcs Canada
 Service national de passation de marchés
 635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300
 Calgary (AB) T2P 3M3
 N° de télécopieur pour soumissions :
 (403) 292-4475

MODIFICATION N° 01 À L'INVITATION À SOUMISSIONNER

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités du contrat demeurent les mêmes.

Comments – Commentaires :

- Une copie signée de la présente modification doit accompagner chaque soumission.

Issuing Office - Bureau de distribution :
 Parcs Canada
 Service national de passation de marchés
 635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300
 Calgary (AB) T2P 3M3

Title – Sujet Restauration de la santé des forêts par l'élimination des daims, espèce envahissante, de l'île Sidney (Colombie-Britannique)		
Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P420-17-5313/A	N° de la modification : 01	Date : 2018-01-31
GETS Reference No. N° de référence de SEAG : PW-18-00811638		
Solicitation Closes - L'invitation prend fin		
At - à : 14 h On - le : 22 février 2018		Time Zone - Fuseau horaire : heure normale des Rocheuses
F.O.B. - F.A.B. Plant - Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Other - Autre : <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to to - Adresser toutes questions à Joanne S. Cuthbert		
Téléphone : 403-292-4558	Télécopieur : 1-866-246-6893	Courriel : joanne.cuthbert@pc.gc.ca

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Par les présentes nous reconnaissons avoir reçu la version modifiée des instructions et nous attestons avoir modifié notre soumission en conséquence.

Vendor/ Firm Name - Raison sociale et adresse du fournisseur/ de l'entrepreneur

Address - Adresse

Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/ Firm (type or print) - Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Titre

Signature

Date



La modification n° 1 vise à répondre aux questions posées par les soumissionnaires à la conférence des soumissionnaires tenue le 25 janvier 2018.

Q1 : *Nous demandons des éclaircissements sur ce qui suit :*

Nous recommandons d'effectuer des essais et expériences d'éradication avant de finaliser le plan opérationnel et d'exécuter les opérations pour mieux comprendre le comportement du daim et pour anticiper l'efficacité des techniques d'éradication recommandées. La demande de propositions indique que le document d'établissement de la portée définira les essais et les expériences à faire, toutefois, il n'y a pas d'échéance relative à l'exécution de ces activités avant l'élaboration du plan opérationnel (à rendre le 30 novembre 2018).

Est-ce que l'Agence Parcs Canada reconnaît que les résultats des essais recommandés dans le document d'établissement de la portée pourraient exiger d'importantes modifications du plan opérationnel?

R1 : L'Agence Parcs Canada reconnaît que sans essais et expériences supplémentaires sur le terrain le plan opérationnel proposé par le soumissionnaire est conçu au meilleur de ses capacités à des fins d'éradication efficace. L'Agence reconnaît aussi que la mise à l'essai des techniques proposées est importante pour en confirmer l'efficacité.

L'Agence Parcs Canada consulte les propriétaires et les nations autochtones de l'île Sidney relativement à la proposition d'éradiquer les daims de l'île (activité pour laquelle le plan opérationnel est essentiel). Ces consultations influenceront l'orientation proposée pour la gestion des daims sur l'île Sidney. Lorsque l'orientation aura été confirmée, nous prendrons probablement des mesures pour mettre à l'essai les techniques suggérées.

Bref, aucun essai n'est proposé dans le cadre du plan actuel. Nous réalisons que le soumissionnaire propose un plan d'éradication efficace conçu au meilleur de ses capacités, et ce, sans essais préalables sur le terrain.

Q2 : *Vous parlez d'éradication dans un contexte de conservation de l'île ce qui, de façon générale, signifie que vous souhaitez éliminer de façon permanente 100 % des populations de daim. Est-ce bien l'objectif de ce projet ou considérez-vous également de contrôler les populations pour maintenir le nombre de daims en deçà d'un certain nombre?*

R2 : Ce projet est axé sur deux scénarios. Le premier correspond à la définition susmentionnée et vise à éradiquer tous les daims de l'île Sidney. Le deuxième scénario a pour but de retirer tous les daims de la partie de l'île gérée par l'Agence. Nous ne considérons que ces deux scénarios pour l'instant et aucune option de contrôle des populations à long terme.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT INCHANGÉES.